

Eléments du Premier Age du Fer (VIIe s. av. J.-C.) en forêt de Boulogne (commune de Huisseau-sur-Cosson, L.-et-C.)

Au cours d'une de ses prospections-inventaire en forêt de Boulogne, Louis Magiorani découvrit, entre les racines d'une souche basculée, 67 tessons gallo-romains et protohistoriques, ainsi que quelques éclats d'opalite (silex tertiaire). En accord avec l'Office National des Forêts, le Service Régional de l'Archéologie, informé de la découverte, autorisa une opération d'évaluation archéologique qui fut menée avec le concours de l'association « Archéologie Pour Tous », du 24 octobre au 30 décembre 2000, par Louis Magiorani et Florent Mercey². Cela permit de fouiller environ 8 m² autour de la souche, ce qui donna lieu à un Document Final de Synthèse³ dont sont issues les données de cet article.

Topographie et environnement

La forêt de Boulogne est située au sud de la forêt de Chambord, à 15 km au sud-est de Blois et 5 km au sud de la Loire, en pleine Sologne (fig.1). Localisé sur la commune de Huisseau-sur-Cosson, le site est implanté sur un léger dénivelé

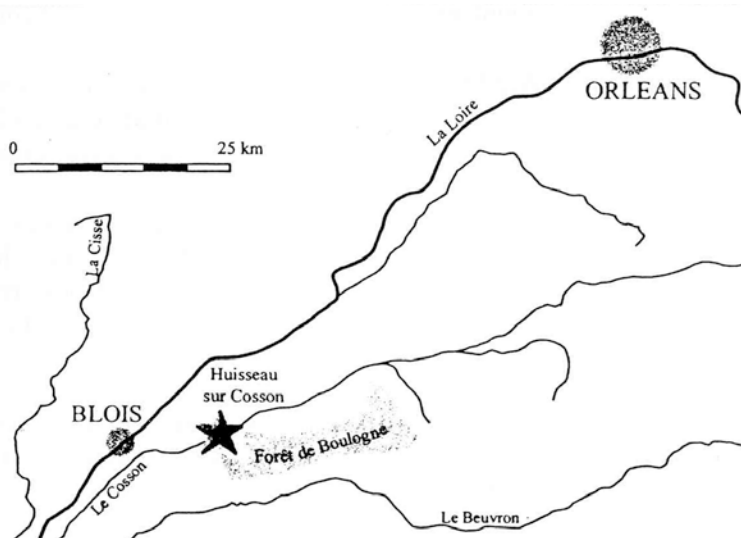


Fig. 1 — Localisation du site.

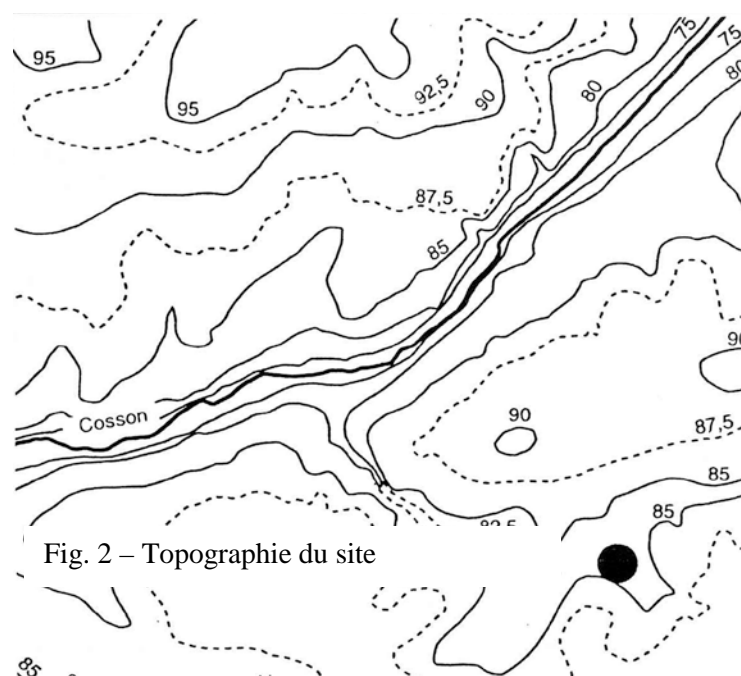


Fig. 2 – Topographie du site

¹ Archéologie Pour Tous, 23, allée de Chambord, 41220 Saint-Laurent-Nouan.

² Tous nos remerciements à MM. D. Robert, J.-L. Toyer et G. Chadlat de l'O.N.F., Mme C. Hervé et M. C. Verjux du S.R.A., M. R. Irribarria et Mlle M.-F. Creusillet d'Archéologie Pour Tous, sans oublier Louis Magiorani.

³ Mercey 2001.

orienté vers le Cosson, à 1,5 km (fig. 2). À proximité, quelques petits étangs et mares sont dispersés.

L'environnement archéologique du secteur est désormais mieux connu grâce aux prospections-inventaire de Louis Magiorani⁴. Les vestiges identifiés se rapportent à l'Age du Bronze, aux Ages du Fer (Hallstatt, La Tène) ou aux périodes gallo-romaine et médiévale. Les ferriers sont nombreux.

Lors de la fouille de ces quelques mètres carrés, nous avons pu prendre connaissance de la nature du sous-sol de cette partie de la forêt de Boulogne et identifier les différents horizons pédologiques qui le composent (tableau 1).

N° de l'horizon	Type de sédiment	Niveau d'apparition moyen	Épaisseur
1	Humus	0	Environ 10 cm
2	Sédiment brun	- 10 cm	Environ 20 cm
3	Sédiment argileux gris clair	- 30 cm	Variable. S'amenuise vers le sud de la surface fouillée
4	Argile rouge orangé	Variable en fonction de l'épaisseur de l'horizon 3	

Tableau 1 : Superposition des horizons identifiés lors de l'évaluation

Ainsi, l'environnement pédologique de ce secteur de la forêt de Boulogne se caractérise par un sous-sol essentiellement argileux. Le matériel archéologique était présent dans les couches 1, 2 et 3, alors que la couche 4 est totalement stérile. Elle correspond au sommet des formations argilo-sableuses de Sologne. Son aspect rouge orangé est dû à la présence de particules ferriques qui pourraient provenir de la couche argileuse supérieure (horizon 3).

D'une manière générale, le sous-sol de la forêt de Boulogne est très perturbé par les fousseurs et un très dense réseau de racines, rendant parfois difficile sa lecture et l'interprétation sur le terrain des différents faits archéologiques.

⁴ Magiorani 1998, Magiorani 1999, Magiorani 2000 a, Magiorani 2000 b, Magiorani 2001.

Résultats archéologiques

Trois structures ont pu être identifiées lors de cette opération (fig. 3). L'analyse de la répartition du matériel dans les couches 1, 2 et 3 a permis de déterminer que seule la couche argileuse grise contenait un mobilier archéologique préservé, alors que les deux premières couches sont totalement remaniées.

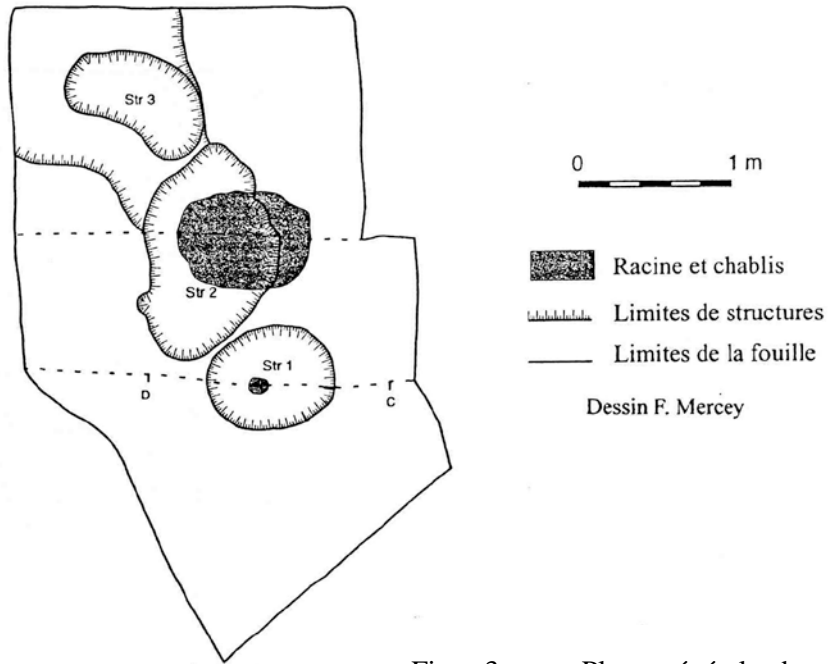


Fig. 3 — Plan général du sondage

La couche argileuse grise

La couche 3 contient l'essentiel du matériel protohistorique découvert lors de cette évaluation. Présente sur l'ensemble de la surface dégagée, elle tend cependant à s'amenuiser vers le sud. Le matériel découvert est essentiellement composé de céramique protohistorique (tableau 2). Notons aussi la présence de 10 scories, apparemment de forge.

	Nombre	Poids (g)	Bords	Décors	Bases
Céramique	320	4100	14	22	5
Lithique	31	31			

Tableau 2 : matériel de la couche argileuse grise

Il semble difficile de déterminer si cette couche argileuse est un reliquat de couche d'habitat, un épandage, ou le comblement supérieur d'une plus vaste structure tel qu'un fossé, voire, une couche remaniée, perturbée par des labours postérieurs par exemple. Le matériel est cependant très homogène et plusieurs remontages ont été effectués, en particulier avec du matériel provenant des structures, ce qui témoigne de la qualité de sa préservation.

La structure 1

La structure 1 mesure environ 140 cm à l'ouverture pour 30 cm de profondeur (fig. 4). Son remplissage se compose d'un seul sédiment argileux gris foncé. Cette fosse a été creusée dans l'argile rouge orangé. La limite supérieure du remplissage est difficile à déterminer, du fait de la perturbation causée par les labours et la racine, mais aussi de la faible différence entre les sédiments de remplissage de la structure et la couche argileuse grise. Si on ne peut déterminer avec précision le niveau d'apparition de la structure, la contemporanéité du matériel contenu dans le remplissage et dans la couche argileuse grise est prouvée : plusieurs remontages ont été effectués.

Le matériel se compose de 31 tessons (400 g) dont 4 bords et 2 décors ainsi que de 10 éclats et 1 scorie. Quatre vases ont pu être individualisés (fig. 5, n° 1, 2, 6 et 10). Certains tessons appartenant à ces vases proviennent de la structure 3 (individu n° 10). Ce matériel est très homogène.

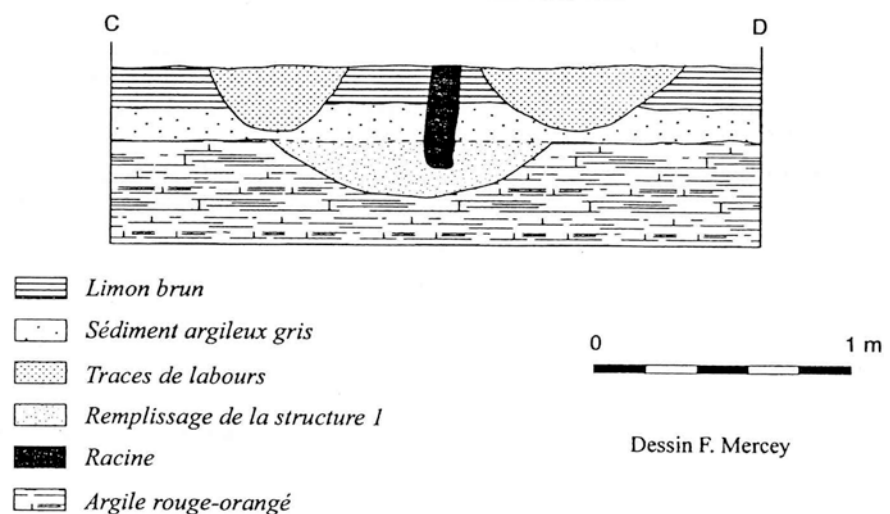


Fig. 4 - Coupe de la structure 1.

La structure 2

La structure 2 se trouvait exactement sous le chablis qui avait attiré notre attention. Ce dernier l'a beaucoup perturbée et il est donc difficile d'en donner des dimensions précises. Seul le creusement dans l'argile rouge orangé peut nous apporter quelques indications : diamètre d'environ 85 cm pour une profondeur de 30 à 40 cm. 6 couches différentes ont été reconnues. Outre les couches remaniées dues au chablis, son remplissage est composé d'un sédiment argileux gris clair et d'un sédiment argileux gris foncé. La couche argileuse grise, reliquat de couche d'habitat ou épandage, semble bel et bien avoir scellé la structure..

Elle a par la suite été perturbée par le chablis. Au fond, une pierre calcaire qui aurait pu servir de calage a été découverte. Cette structure pourrait ainsi être un ancien trou de poteau.

Le matériel découvert dans les couches non remaniées se compose de 18 tessons de céramique, 2 bords, 1 décor (pour un total de 275 g) et 5 éclats lithiques. Ceci peut paraître assez peu, mais le matériel provenant des niveaux remaniés par le chablis comporte 113 tessons, 3 bords, 6 décors et 2 fonds (1 580 g), 4 éléments lithiques (éclats), ainsi que 5 scories. L'étude de ce matériel a permis d'individualiser 8 vases (fig. 6, n° 5, 8, 13, 24, 25,

30, 31 et 33), dont certains s'associent ou remontent avec des tessons issus des niveaux remaniés, de la couche argileuse grise ou de la structure 3 (n° 31).

La structure 3

Mal identifiée, elle apparaît comme une petite dépression creusée dans l'argile rouge orangée mesurant 1 m dans sa plus grande dimension pour environ 10 cm de profondeur. Aucune différence n'a pu être observée entre le sédiment de remplissage et le sédiment argileux gris présent sur l'ensemble de la surface. Ainsi, le niveau d'apparition de cette structure n'est pas connu.

Seul le matériel provenant des niveaux les plus profonds a été attribué à cette structure. Ceci représente 57 tessons, 3 bords, 4 décors et 2 fonds, soit un total de 66 tessons (795 g). 7 éléments lithiques ont été découverts. 5 individus vases ont été identifiés (fig. 5, n°4, 12, 15, 21 et 32). Des tessons des vases 4 et 15 ont pu être associés à des tessons provenant de la couche argileuse grise.

Le matériel

Au total. 672 tessons protohistoriques (8 030 g) ont été découverts lors de l'opération, auxquels il faut rajouter 68 éléments lithiques (1 180 g), ainsi que 45 tessons historiques (455 g), 51 scories (770 g) et une petite hache polie en roche verte. Les tessons protohistoriques proviennent tous des trois structures, de la couche argileuse grise correspondant à un probable niveau d'épandage ou reliquat de couche d'habitat, ou du chablis.

Plusieurs remontages ont été réalisés entre les différentes structures et couches. Des fragments du vase 31 proviennent de la structure 3, du chablis, de la structure 2, de la couche argileuse grise, ce qui accrédite la relation entre cette dernière, la structure 3 et la structure 2. Les vases 4 et 15 ont été associés à des tessons provenant de la couche argileuse grise. Le vase 10, provenant de la structure 1, a été associé à un fragment provenant de la structure 3. Ainsi, la stricte contemporanéité des structures 1, 2 et 3 est certifiée par l'existence de ces remontages. Leur remplissage est aussi strictement contemporain de la couche argileuse grise. L'étude du matériel peut donc être envisagée globalement.

La céramique

Bien que très fragmentée, la céramique découverte nous apporte un certain nombre de renseignements sur la nature de cette occupation.

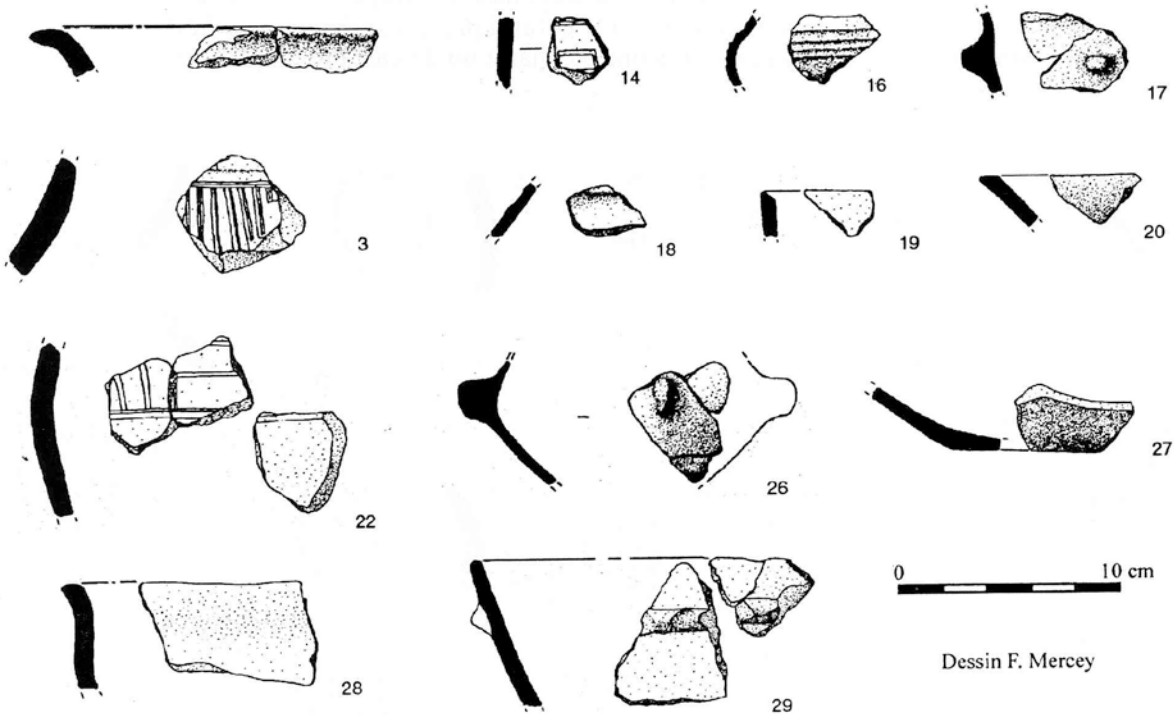
Trente trois vases ont été individualisés, mais aucune forme complète n'a pu être reconstituée. Cependant, il est possible de reconnaître un certain nombre de formes :

Grands vases ouverts (fig. 5 et 6, n° 24, 29), avec un profil parfois sinueux (fig. 5, n° 28).

Décapage :



Couche argileuse grise :



0 10 cm

Dessin F. Mercey

Str 1



Str 3

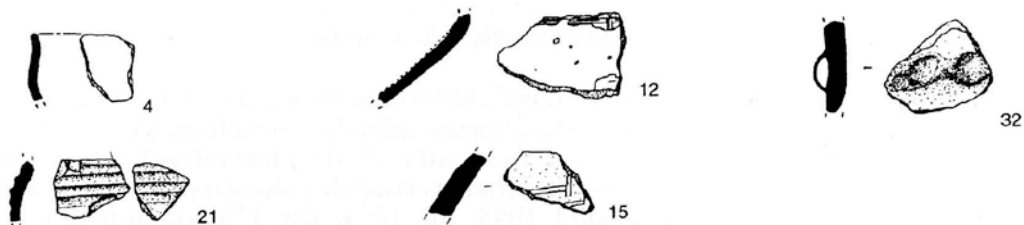


Fig. 5 – Matériel provenant de la couche argileuse grise, du décapage et des structures 1 et 3.

Formes basses ouvertes (fig. 5, n° 2) qui présentent aussi parfois un profil sinueux (fig. 5, n° 1, 4, 9, 17).

Grandes formes fermées (fig. 5 et 6, n° 3, 5, 8, 10, 11, 12, 15, 18, 22, 25, 30, 31 et 33).

Petits gobelets probablement en "bulbe d'oignon" (fig. 5, n° 16 et 21).

Sur certains vases, il semble difficile de faire la distinction entre forme ouverte et forme fermée. C'est le cas des individus (fig. 5 et 6, n° 7, 13, 14, 23 et 32). Le vase 7 pourrait être un bord d'un gobelet en bulbe d'oignon, ou pourrait appartenir à un vase dont la forme serait proche du vase 9, forme basse ouverte à carène et bord déjeté. L'orientation du tesson est délicate, du fait de sa petitesse. L'individu 13 (fig. 6) est représenté par un bord arrondi avec un profil très vertical. Rien ne permet de supposer la forme du vase auquel il appartient. Il en est de même pour l'individu 14 (fig. 5), fragment de panse décorée. L'individu 23 (fig. 5) présente une légère inflexion de son profil. Toutefois, la partie supérieure du vase pourrait encore s'évaser. Il entrerait alors dans la catégorie des vases ouverts. Il pourrait s'agir d'une grande jarre. Il semble cependant difficile de se prononcer avec certitude. Il en est de même pour le vase 32 (fig. 5).

Les décors sont assez variés.

Sillons : doubles ou triples, organisés en grecques ou fausses grecques ou en ligne simples (fig. 5 et 6, n° 3, 5, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 22, 23, 30, 31, 33).

Cannelures : vases 1, 16 et 21 (fig. 5), ainsi qu'un large méplat sur le vase 18 (fig. 5).

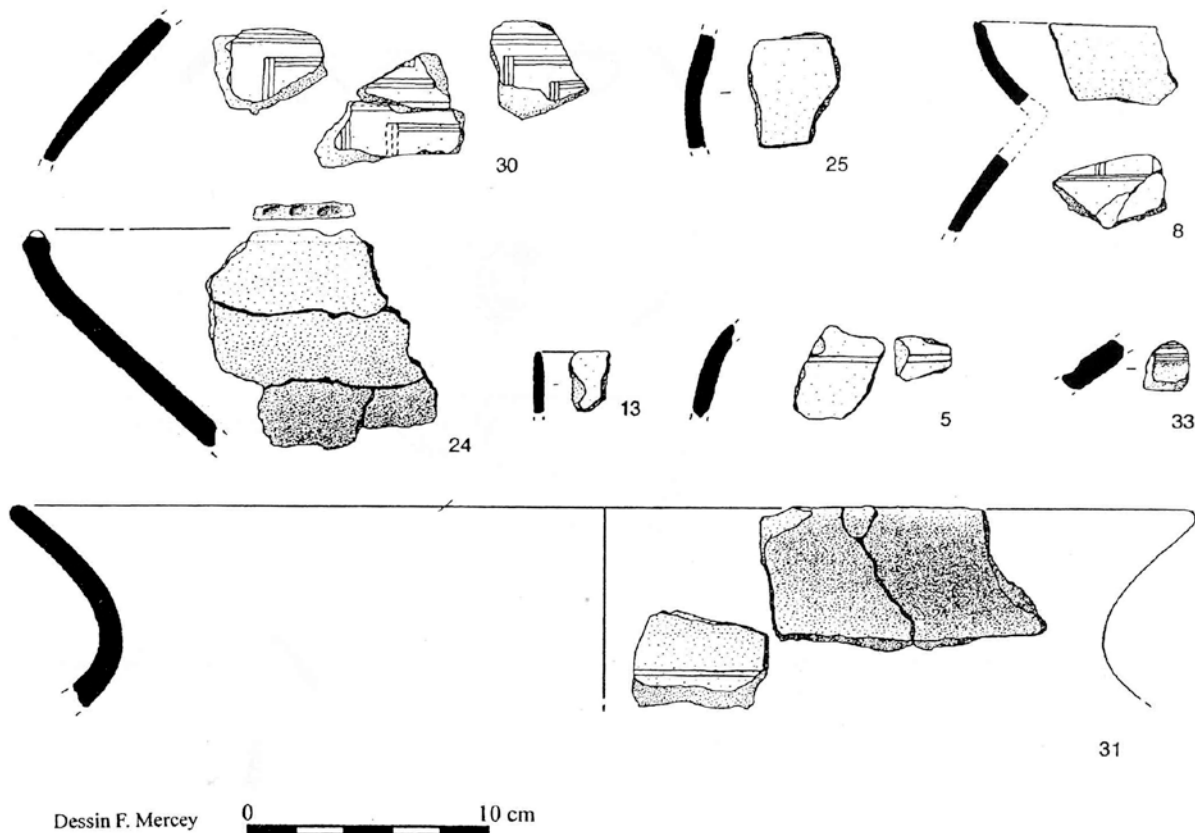


Fig. 6 – Matériel céramique de la structure 2.

Décors plastiques : cordons avec digitations sur les individus 24, 29 et 32 (fig. 5 et 6). Le vase 24 est orné de digitations sur le bord.

Fragment de préhension : vase 17.

Un élément cependant sort quelque peu du lot : l'individu 26 est un vase au profil fermé possédant une préhension nasiforme.

L'étude des pâtes céramiques permet de différencier des vases avec un dégraissant composé de grains de quartz grossiers, et d'autres avec un dégraissant composé d'éléments plus fins. La très grande majorité des vases découverts sont en céramique grossière, possédant un dégraissant abondant et non trié, avec parfois des inclusions de quartz ou de calcaire de plus de 1 mm.

Le matériel découvert lors de cette évaluation autorise un certain nombre de comparaisons.

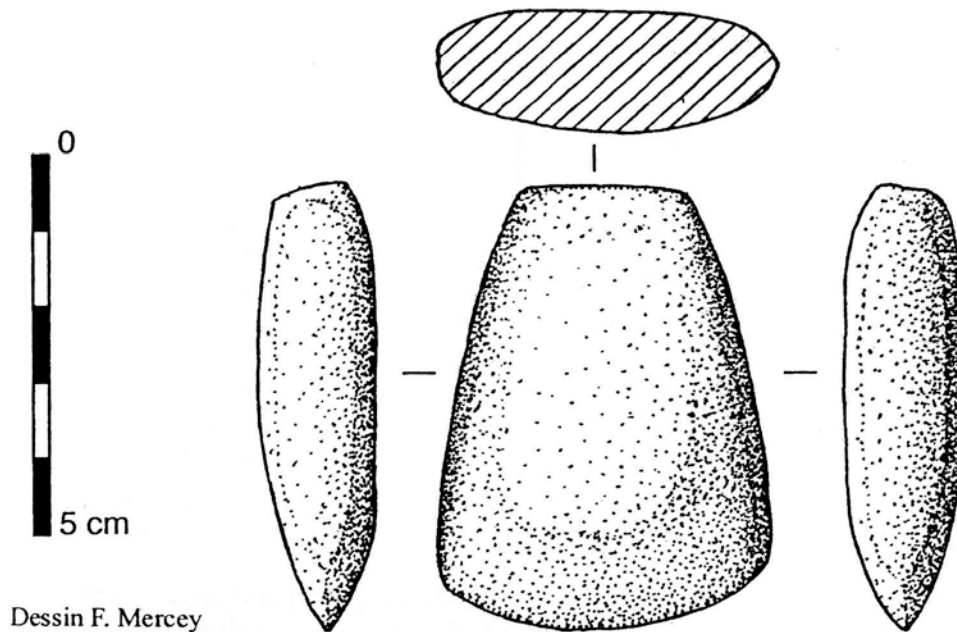
Les formes basses et ouvertes se retrouvent sur des sites datés du Hallstatt ancien et du Bronze final. Ainsi l'individu 1 (fig. 5) est analogue à l'individu 19 de Fleury-les-Aubrais (SIMONIN, THIBAUT, 1988, fig. 3, n° 19), mais aussi à certaines coupelles découvertes lors de la fouille de l'habitat des Gandus (DAUMAS, LAUDET, 1985, fig. 12, n° 18). L'individu 9 (fig. 5) rappelle d'autres vases de forme basse et ouverte découverts à Montanceix en Dordogne (MILCENT, 1999, fig. 20 n° 15 et 21). De même, les coupes à bord digité (fig. 6, n° 24) se retrouvent à Fleury-les-Aubrais (SIMONIN, THIBAUT, 1988, fig. 9, n° 95). Les formes fermées, tels les individus 8, 30, 31 (fig. 6), 10, 16 et 21 (fig. 5) se retrouvent surtout à la fin de l'Age du Bronze, en particulier les vases dits en « bulbe d'oignon » décoré de sillons multiples à décor de grecques ou fausses grecques. Chartrettes « Les Enfers » (Seine-et-Marne) (SIMONIN, THIBAUT, 1988, fig. 15, J) a cependant livré quelques individus de forme fermée non décorés ou décorés de cordons et d'impressions digitales sur le bord.

Les différents décors reprennent des thèmes fréquemment rencontrés au Bronze final: sillons doubles ou triples, fausses grecques, cannelures se retrouvent fréquemment au Bronze final IIIb (IRRIBARRIA, MOIREAU 1991 ; MERCEY 1999). Si l'emplacement du cordon digité sur le vase 29 paraît plus original (fig. 5), l'habitat des Gandus, daté de la transition Bronze final — Hallstatt, a livré un vase de ce type (DAUMAS, LAUDET 1985, fig. 6, n° 8). Les fouilles de sauvetage de Neuvy-sur-Loire (BOUTHIER 1984) ont livré quelques exemplaires de vases offrant cette caractéristique. Si le site a été daté dans son ensemble du Hallstatt moyen, l'auteur n'exclut pas la présence d'éléments du Hallstatt ancien, voire de la fin de l'Age du Bronze.

Cette petite série céramique offre donc des caractères attribuables au Hallstatt mais aussi au Bronze final III b et il semble difficile d'attribuer ce matériel au début du Premier Age du Fer plutôt qu'à l'Age du Bronze, et inversement, en ne se basant que sur l'étude de la céramique. Cependant, la présence de scories, qui pourraient provenir de résidus de forge, incite plutôt à dater cet ensemble du Premier Age du Fer, la céramique héritant des traditions du Bronze final.

Seul l'individu 26 ne trouve pas de comparaison avec le reste de la céramique. La préhension nasiforme est bien représentée au Néolithique moyen, en particulier dans le groupe de Chambon, particulièrement connu à Muides-sur-Loire. La présence d'une hachette polie confirme une occupation antérieure néolithique, probablement perturbée postérieurement par les hommes du Premier Age du Fer.

La hachette polie (fig. 7)



Une hachette polie découverte lors de la fouille des premiers centimètres n'est pas stratigraphiquement en place, mais atteste une occupation antérieure, néolithique. De section subrectangulaire, elle mesure 6 cm de long, pour une épaisseur maximale de 1,6 cm. Sa largeur au tranchant est de 4,3 cm et de 2,1 cm au pied. L'une de ses faces est nettement convexe, l'autre plus aplatie.

Ce type de hache est tout à fait fonctionnel. De petite taille, elle est très résistante aux chocs et peut avoir été emmanchée dans une gaine en bois de cerf par exemple (fig. 8) (CORDIER 1967). On peut découvrir de telles haches sur de nombreux sites d'habitat du Néolithique ancien ou moyen.

Le matériau dans lequel elle fut réalisée s'apparente à ce qu'on appelle les "roches vertes" qui peuvent être des jadéites, des chlorornélanites ou des éclogites. Seule une étude pétrographique permettrait de déterminer la nature même de la roche ainsi que de proposer un certain nombre d'hypothèses sur sa provenance. M. Charles-Tanguy Le Roux a bien voulu s'intéresser à l'objet : « C'est une roche verte à grain fin, peut-être une dolérite de « type A »,

mais sans certitude au simple examen à la loupe »⁵ ; si cette détermination était certaine, l'objet proviendrait avec certitude de Bretagne⁶.

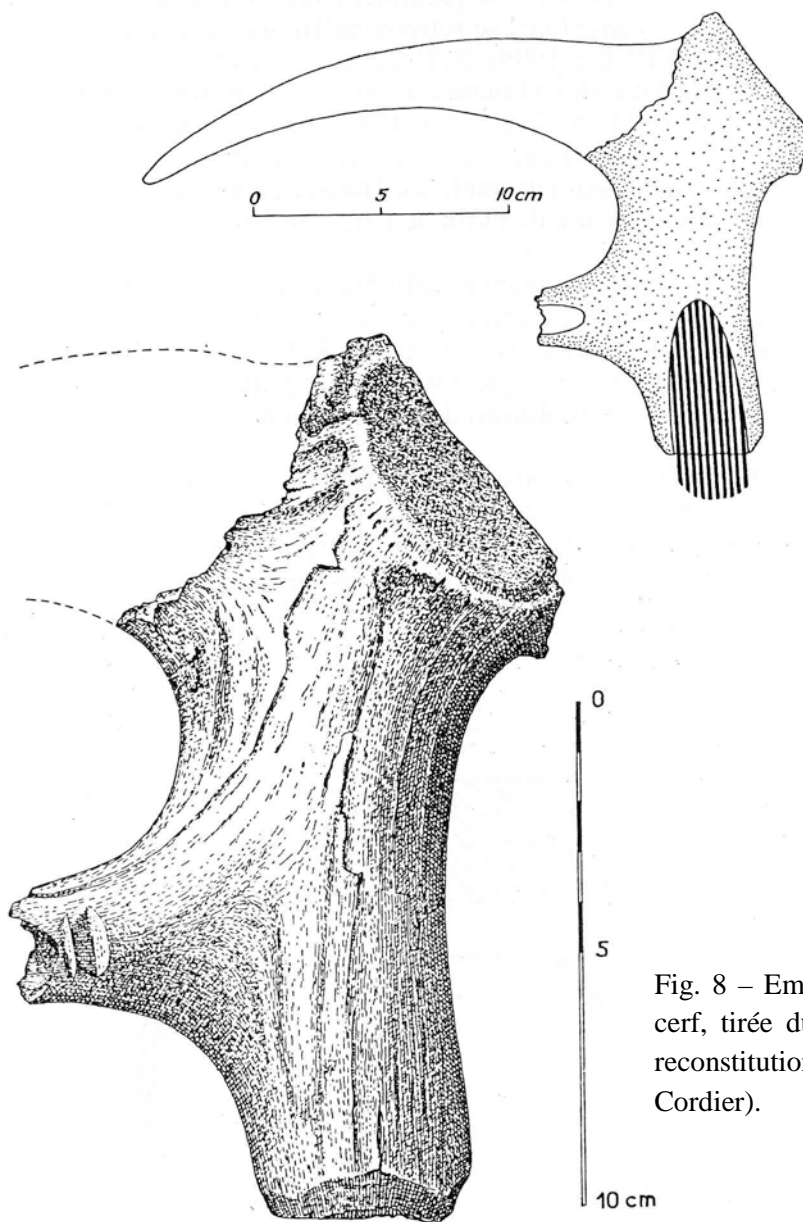


Fig. 8 – Emmanchure néolithique en bois de cerf, tirée du Cosson à Vineuil (L.-et-C.) et reconstitution schématique (d'après G. Cordier).

L'absence de contexte archéologique précis limite l'intérêt de cette hachette. Cependant, elle reste un témoin important de la présence des Néolithiques dans notre région.

⁵ Lettre à H. Delétang, du 10 décembre 2002. Ayant pris sa retraite récemment, M. C.-T. Le Roux ne dispose plus des moyens techniques de son ancien laboratoire. Cependant, il y a déposé ses fichiers et ses échantillons, dans l'espoir qu'une équipe prenne sa relève. Nous le remercions de rester néanmoins à la disposition des chercheurs.

⁶ Sinon, elle pourrait provenir des Alpes ou du Massif Central.

A l'instar des études de P.-R. Giot ou de C.-T. Le Roux sur la pétrographie des haches d'Armorique ou de France septentrionale, il serait nécessaire de situer cette hache dans un contexte plus général en l'intégrant dans un plus vaste corpus, régional par exemple. Elle n'est, en effet, pas la seule à avoir été retrouvée en Sologne (DELETANG, ROUX 1986 ; AMELIN 1994), et constitue un élément supplémentaire pour l'étude de la diffusion des haches polies au cours du Néolithique.

Conclusion

Le site mis au jour en forêt de Boulogne, implanté à mi-pente et proche de points d'eau, a livré trois structures contenant un mobilier assez nombreux. Par l'étude de la stratigraphie et du matériel, il apparaît que ces trois structures semblent appartenir à un ensemble plus vaste correspondant probablement à un habitat. La perturbation des niveaux archéologiques par les racines ou les fousseurs, voire l'intervention de l'homme, dans un contexte argileux, ne permet pas une lecture claire. Deux hypothèses se dégagent :

Ces trois structures sont en fait des surcreusements d'une seule et même structure, tel un fossé, comblé par la couche argileuse grise. Elles auraient ainsi pu servir à l'implantation d'une palissade.

Il s'agit d'un groupe de trois fosses au remplissage contemporain. La structure 2, perturbée par le chablis, pourrait être un trou de poteau du fait de la présence, au fond, d'une pierre calcaire qui aurait fait office de calage. La fonction primaire des deux autres structures est plus délicate à déterminer. La couche argileuse grise est un reliquat de couche d'habitat ayant scellé le niveau archéologique.

Le matériel découvert se compose essentiellement de céramiques fines et grossières aux décors variés, ainsi que de quelques éléments lithiques et d'une petite hache polie. L'étude de la céramique montre la présence de nombreux décors bien connus au Bronze final IIIb, tels que grecques et fausses grecques, cordons digités, sillons doubles ou triples, cannelures et méplats. Il en est de même pour les formes des vases, mais la présence de scories atteste du travail du fer. Ce corpus céramique, par ses caractéristiques, permet de penser qu'il s'agit de céramique à usage domestique, appuyant l'existence d'un site d'habitat datable du début du premier Age du Fer. Quelques éléments plus anciens, dont un individu vase à préhension nasiforme et la petite hache polie indiquent que ce site était probablement occupé dès le néolithique.

Ces quelques éléments nous montrent qu'il s'agit d'un site relativement complexe comportant vraisemblablement plusieurs occupations et dont la stratigraphie semble avoir été assez perturbée. Le matériel, bien que fragmenté, est cependant assez bien conservé et nombreux (en nombre d'individus représentés) au regard de la surface fouillée (8 m²). La fouille de ce site pourrait permettre la mise au jour d'une importante quantité de matériel dans un contexte d'habitat. En effet, les grandes séries du début du Hallstatt (750-700 av J.C.) sont peu fréquentes en Sologne comme en Région Centre. Ce manque ne permet pas d'avoir une vision synthétique de cette période et de sa relation avec la fin de l'Age du Bronze. La transition entre ces deux périodes est ainsi difficile à cerner encore aujourd'hui.

Bibliographie

AMELIN (P.) 1994 — Une hache polie en amphibolite à Salbris (L.-et-Ch.), *Bulletin du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne*, t. 8, n° 4, janvier-mars 1994, p. 1-4, 1 fig.

BOUTHIER (A.) 1984 - Le site de surface hallstattien des « Moque-Baril » à Neuvy-sur-Loire (Nièvre), *109e Congrès National des Sociétés Savantes, Transition Bronze final-Hallstatt ancien : Colloque*, CTHS, Paris, 1984, p. 103 à 111.

CORDIER (G.) 1967 - Emmanchure néolithique en bois de cerf de Vineuil (Loir-et-Cher), *R.A.C.*, t. VI, n°23, juillet-septembre 1967, p. 257-259, fig.

DAUMAS (J.-C.) LAUDET (R.) 1985 — L'habitat du Bronze final des Gandus à Saint-Ferréol-Trente-Pas (Drôme), *Etudes Préhistoriques*, t. 16, 1985. p. 1-32, 34 fig.

DELÉTANG (H.) LE-ROUX (C.-T.) 1986 — Quelques haches polies d'importation en Sologne, *Bulletin du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne*, t. 8, n° 4, oct.-déc. 1986, p. 103-113, 9 fig.

IRRIBARRIA (R.) MOIREAU (F.) 1991 - Un ensemble clos du Bronze Final-Hallstatt ancien à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher). *Revue Archéologique du Centre*, t. 30, 1991, p. 83-96.

IRRIBARRIA (R.) MAGIORANI (L.) 1999 - *Huisseau sur Cosson, La Chaussée*, Evaluation archéologique : le 02/11/1999, Orléans : S.R.A. Centre ; 1999, 5 p., 6 fig. *Sur ce site : Un site hallstattien.*

MAGIORANI (L.), - Prospections en Forêts de Boulogne et de Chambord, Documents Finaux de Synthèse, 1998 à 2009, *Tumulus. Ferriers, Habitats, Mottes médiévales, Parcelles, Prieuré de Boulogne* ; Orléans, SRA Centre.

MILCENT (P.Y.) 1995 - La Sologne entre Bronze et Fer (XIIIe-Ve s. av. *Bulletin du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne*. t. 17, n° 3-4. juillet-décembre 1995. p. 4573, 13 fig.

MILCENT (P.Y.) 1999 - Recherches sur le Premier Age du Fer en France Centrale, *Thèse de Doctorat*, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 835 p., 248 fig.

MERCEY (F.) 1999 - Une occupation du Bronze final IIIb à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher). *Mémoire de Maîtrise*. Université de Poitiers. U.F.R. Sciences humaines et Arts, 2 t., 204 p.

SIMONIN (D.), THIBAUT (A.), 1988 - La fosse du Premier Age du Fer de Fleury-les-Aubrais (45). *Revue Archéologique du Loiret*, n° 14, p. 37-54.